

## LA VILLE DE SENNETERRE ADOPTE SES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

**Senneterre, le 20 janvier 2026** – Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 janvier 2026, la Ville de Senneterre a présenté un budget équilibré de 8 606 473 \$ pour l'année 2026, représentant une légère augmentation de 33 516 \$ (+0,39 %) par rapport à 2025. Ce budget témoigne d'une stabilité financière et d'une gestion rigoureuse, malgré la hausse généralisée des coûts liés à l'entretien, à l'exploitation et au renouvellement des infrastructures municipales.

Les prévisions budgétaires 2026 reflètent la volonté du conseil municipal de poursuivre une gestion responsable des finances publiques, tout en assurant la continuité des services et la réalisation de projets structurants essentiels pour la collectivité. Les investissements prévus reposent, lorsque possible, sur l'obtention de subventions gouvernementales, et le recours à l'endettement demeure prudent et réfléchi.

### Maintien des taux de taxation foncière

Pour l'année 2026, le conseil municipal a fait le choix de maintenir inchangés les taux de la taxe foncière générale et de la taxe foncière du secteur urbain. Le taux demeure ainsi à 0,94 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Cependant, certaines taxes liées aux services municipaux ont été ajustées afin de mieux refléter les coûts réels nécessaires à leur prestation. Ainsi, le propriétaire d'une résidence moyenne évaluée à 155 449 \$ constatera une augmentation de 102,70 \$, soit une hausse de 4,1 % sur son compte de taxes 2026.

### Endettement sous contrôle

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme de la Ville demeure sous contrôle. Une somme de 1 192 150 \$ est prévue pour le remboursement de la dette, ce qui représente 13,85 % du budget annuel, en diminution par rapport aux années précédentes. Cette situation témoigne d'une gestion prudente et d'un souci constant de préserver la capacité financière de la municipalité.

### Principales orientations et projets pour 2026

L'année 2026 sera marquée par la poursuite de plusieurs projets structurants, notamment :

- La réfection de certaines infrastructures municipales majeures, incluant les travaux au Centre sportif André-Dubé;
- Des interventions importantes sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts, incluant les étangs aérés et la mise à niveau de certains secteurs;
- La poursuite de la réhabilitation des tranchées coupe-feu, visant à améliorer la sécurité du territoire tout en réduisant l'impact visuel;
- L'acquisition et le remplacement d'équipements pour la voirie municipale, incluant ceux liés à l'entretien des routes et au déneigement;
- La réalisation d'analyses et d'études préparatoires afin de planifier de façon structurée les investissements futurs et la mise à niveau des infrastructures municipales.

### **Une vision responsable et tournée vers l'avenir**

À travers ce budget, la Ville de Senneterre continue de répondre aux besoins des différents secteurs du milieu, tout en accordant une attention particulière à la qualité de vie des citoyens, à la sécurité, à l'entretien des infrastructures et à la pérennité des services municipaux.

*« Ce budget s'inscrit dans une approche responsable et équilibrée, qui nous permet de poursuivre le développement de notre collectivité tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Je remercie sincèrement l'ensemble des citoyens, bénévoles, employés municipaux, organismes, entrepreneurs et élus pour leur engagement envers notre communauté »,* a déclaré la mairesse, Nathalie-Ann Pelchat

[Consultez la présentation du budget en ligne.](#)

#### **Renseignements :**

Nathalie-Ann Pelchat, mairesse  
Ville de Senneterre  
Tél. : 819 737-2296, poste 210  
[napelchat@ville.senneterre.qc.ca](mailto:napelchat@ville.senneterre.qc.ca)

#### **Source :**

Marie-Eve Arcand, responsable des communications  
Ville de Senneterre  
Tél. : 819 860-7722  
[communications@ville.senneterre.qc.ca](mailto:communications@ville.senneterre.qc.ca)